

REPUBLIQUE FRANCAISE
SYNDICAT MIXTE OUVERT NIEVRE NUMERIQUE
SEANCE DU 05 mai 2026

**DELIBERATION N°2026-31 DU COMITE SYNDICAL
VOTE DU BUDGET PRIMITIF – BUDGET ANNEXE – EXERCICE 2026**

-:-:-:-:-:-:-:-

Le comité syndical légalement convoqué le 28/04/2026 s'est réuni en séance publique à Nevers, le 05/05/2026 à 15h00 dans les locaux du conseil départemental, à Nevers.

Étaient présents avec voix délibérative :

Monsieur BAZIN Fabien,
Monsieur COUTURIER Bertrand,
Monsieur FAVARCQ Thierry,
Monsieur GAUTHIER Jean-Luc
(Moulins communauté)
Monsieur GUYOT Thierry,
Monsieur HOURCABIE Guy,

Monsieur MARIE Frédéric,
Monsieur MILLIERE Bruno,
Monsieur Philippe REVEL,
Monsieur Jean-Luc SIMON,
Monsieur, Nicolas SMILEVITCH,
Monsieur Thierry SUGIN,
Monsieur Dominique WIATR.

Sont excusés : Mme Florence CIBICK ; Mme Martine Gaudin, Mr Philippe Dauvergne, Mr JeanLuc GAUTHIER (CCACN), Mr Patrice JOLY, Mr Franck MICHOT, Mr David VERRON.

Le comité syndical a choisi pour secrétaire de séance : Mr Bertrand Couturier

- ✚ Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement les articles L-5721 et suivants précisant les modalités d'organisation et de fonctionnement appliquées au syndicat mixte associant des collectivités territoriales, des groupements de collectivités territoriales ou d'autres personnes morales de droit public, ainsi que les dispositions financières qui lui sont applicables ;
- ✚ Vu L'instruction comptable M4 ;
- ✚ Vu La délibération N°2026-29 approuvant le compte financier unique 2025 du budget Annexe,
- ✚ Vu la délibération N°2026-30 affectant le résultat 2025 du budget annexe
- ✚ Vu Le résultat de clôture de l'exercice 2025

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE DE :

Compte tenu de ces éléments, je vous propose :

✚ De retenir au titre du budget principal :

- ✓ Un budget équilibré à hauteur de 16 251 850.50 €,
- ✓ Des dépenses de fonctionnement à hauteur de 11 658 572.76 €,
- ✓ Des dépenses d'investissement à hauteur de 4 593 277.74 €,
- ✓ Des recettes de fonctionnement à hauteur de 11 658 572.76 €,
- ✓ Des recettes d'investissement à hauteur de 4 593 277.74 €,

✚ D'autoriser les remboursements des charges supportées par le budget principal pour le fonctionnement du budget annexe, à savoir :

- ✓ Le salaire à hauteur de 50 % d'un agent,
- ✓ Le gaz, l'électricité (au prorata de la surface de bureau utilisée,
- ✓ Au prorata de l'utilisation de la location de la Gestion électronique des données et de la location du copieur à savoir 80 %,
- ✓ Les frais réels pour l'essence, les frais de déplacements, les formations, l'assurance et les différents abonnements nécessaires pour le budget annexe,

Et par conséquent :

✚ D'arrêter les prévisions de recettes comme suit :

Fonction 6 Réseaux et Infrastructures : 16 251 850.50 €,

✚ De voter le budget par chapitre,

Dépenses de Fonctionnement

Chapitre	Intitulé du Chapitre	Montant BP 2026 en €
12	Personnel	277 839.70
11	Charges à caractère général	616 386.00
65	Autres charges de gestions courantes	22 500.00
67	Charges exceptionnelles	35 000.00
68	Provisions pour risques et charges	7 021 722.20
	Sous Total dépenses réelles de fonctionnement	7 973 447.9
023	Transfert vers la section d'investissement	2 278 715.12
042	Dépenses d'ordre	1 406 409.74
	Total dépenses fonctionnement	11 658 572 76

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Intitulé du Chapitre	Montant BP 2025 en €
75	Autres produits de gestion courante	2 323 009.00
002	Reprise par anticipation de l'excédent de fonctionnement	7 845 274.68
	Sous total	10 168 283.68
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 490 289.08
	Total	11 658 572.76

Dépenses d'investissement

Chapitre	Intitulé du Chapitre	Montant BP 2025 en €
20	Immobilisations incorporelles	624 500.00
21	Immobilisation corporelles	2 138 488.66
23	Immobilisations en cours	300 000.00
	Sous total dépenses réelles d'investissement	3 062 988.66
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 530 289.08
	Total dépenses d'investissement	4 593 277.74

Recettes d'investissement

Chapitre	Intitulé du Chapitre	Montant BP 2024 en €
001	Excédent de la section d'investissement	147 626.16
106	Réserves	420 526.72
13	Subventions d'investissement	300 000
	Sous total recettes réelles d'investissement	868 152.88
021	Virement de la section d'investissement	2 278 715.12
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 446 409.74
	Total	4 593 277.74

- ✚ D'adopter le BP pour 2026, conformément aux tableaux financiers du volume du budget,
- ✚ De fixer comme limite au virement de crédits autorisés entre chapitres, à 7.5 % du montant des dépenses réelles hors dépenses de personnel de chaque section (art. L.5217-10-6 du CGCT) pour lequel l'exécutif est autorisé à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, pour les sections de fonctionnement et d'investissement,
- ✚ De donner délégation à Monsieur le Président pour l'exécution du présent budget.

Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 12/05/2026

Publié le

ID : 058-200002400-20260505-2026_31-DE



ADOpte :

Nombre de voix pour : 13

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

DELIBERATION
PUBLIEE LE

LE PRESIDENT DU SYNDICAT MIXTE

Le Président du Syndicat mixte

Fabien BAZIN

